La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Voie nouvelle départementale: le CADEB réservé, mais pas opposant

Sommaire

Agenda associatif et activités du CADEB Page 2

Les chantiers de la CCBS Page 3

Début des travaux de la voie nouvelle Pages 4 et 5

Un échangeur dans la Plaine? Page 6

Journée durable à Maisons Page 7

Les jardins familiaux en attente de terrains Page 8

Un refuge LPO au lycée de Carrières sur Seine. Page 9

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle Page 10 Le projet de voie nouvelle départementale à Sartrouville et Montesson (ex déviation de la RD 121) a fait l'objet de débats intenses au sein du CADEB jusqu'à l'enquête publique de 2007.

Le Collectif a alors défini sa position dans un document de 14 pages qui garde toute son actualité. Il est téléchargeable sur le site Internet du CADEB en rubrique documents (supplément à la Lettre N°10).

Suite à l'enquête publique, le projet a été modifié pour tenir compte d'observations émises notamment par notre Collectif et figurant dans le rapport du commissaire enquêteur (voir lettre du CADEB de février 2008 en page 10).

C'est ce projet amélioré qui a fait l'objet de la déclaration d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 7 mars 2008.

A plusieurs reprises, le CADEB a pu exprimer ses préoccupations vis-à-vis de certains aspects de l'aménagement projeté, et notamment le bruit, le trafic, les circulations douces et la communication. Sans répondre totalement à nos attentes, des garanties et des compléments d'information nous ont été apportés sur certains points, et notamment lors d'une récente réunion dans les bureaux du Conseil général (voir en page 4).

Le CADEB reste toutefois réservé vis-à-vis du projet, et ceci pour deux raisons de fond.

La première porte sur l'affectation de l'argent public. Face à l'immensité des besoins et à l'urgence d'agir, notre Collectif souhaite que les fonds publics disponibles soient investis en priorité dans des projets de circulations douces (cyclistes, piétons) et de transports en commun, tels que l'amélioration du RER A ou des liaisons nouvelles (Eole, tangentielles, etc). A cet égard, nous regrettons que le Département des Yvelines n'ait toujours pas décidé de participer au financement de la Tangentielle nord à Sartrouville et Houilles, alors que l'intérêt public de ce projet est démontré et que cette liaison de rocade est attendue avec impatience par les habitants de ces communes. C'est un mauvais signal.

La deuxième réserve porte sur la question d'un lien éventuel entre la voie nouvelle départementale et un accès à l'A 14 dans la Plaine, auquel notre Collectif est opposé. Sur ce point, la position actuelle du département est claire et nous satisfait. En revanche, nous avons le sentiment que le débat est loin d'être tranché définitivement, comme le démontrent les positions prises par plusieurs élus dans notre département (voir en page 6). Dans ces conditions, notre Collectif reste circonspect.

Malgré ces réserves, notre Collectif continuera d'être un relais d'information et de propositions entre les associations qui le souhaitent, les habitants et le Département sur ce projet de voie nouvelle départementale.

Le Bureau du CADEB

CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL – SIREN 484 499 009 siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr Site Internet : www.cadeb.org

Activités du CADEB

Mai 2009

- Mercredi 13: assemblée générale de l'observatoire des usagers de l'assainissement, au SIAAP, à Paris.
- Mercredi 13: conseil de la CCBS à Montesson.
- Vendredi 15: Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) pour l'incinérateur de Carrières sur Seine, présidée par le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye.
- Samedi 16; session sur les carrières de gypse, avec lle de France Environnement.
- Samedi 16: dans le cadre de la fête de la nature, découverte et nettoyage des berges de Seine à Sartrouville.
- Dimanche 17: dans le cadre de la fête de la nature, découverte à bicyclette de la forêt de Maisons-Laffitte.
- Mercredi 27: conseil du CADEB.
- Vendredi 29: commission consultative des services publics locaux pour l'élimination des déchets ménagers dans la Boucle.

Juin 2009

- Samedi 6: journée du développement durable à Maisons –Laffitte (voir en page 7).
- Mercredi 10: inauguration du refuge LPO au lycée des Pierres Vives à Carrières sur Seine (voir en page 9).
- Jeudi 11: petit-déjeuner Véolia avec visite du site de production du biodiesel à Limay.
- Jeudi 11: rencontre avec le Président de la CCBS (voir en page 3).
- Samedi 13: matinée de réflexion sur le rôle des associations avec la FON-DA.
- Lundi 15: première réunion sur le PLU de Montesson.

L'activité du CADEB dans la deuxième quinzaine du juin sera présentée dans la prochaine Lettre.

Adhésions au CADEB

Associations: L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du CADEB.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

Agenda associatif

- Dimanche 6 septembre : Salon des associations de Sartrouville , dans le parc du dispensaire.
- Dimanche 6 septembre : Forum des associations à Carrières sur Seine.
- Dimanche 13 septembre: Forum des associations à Croissy (Fête de la Carotte)
- Samedi 26 septembre : journée de l'écologie au quotidien, avec la Boucle Verte, dans le parc Charles de Gaulle, à Houilles.
- Samedi 26 septembre: promenade fleurie à Sartrouville.
- Samedi 26 septembre; session de formation sur les documents d'urbanisme (PLU, SCOT, etc) avec Ile de France Environnement.
- Samedi 26 et dimanche 27 septembre : Village bio, 1ère édition, parc de la Mairie de Carrières-sur-Seine.
- Dimanche 11 octobre : Fête des vendanges dans le parc du dispensaire, à Sartrouville, avec le Comité du Vieux pays.
- Dimanche 15 novembre: dans le cadre de la célébration du millénaire de l'église Saint-Martin à Sartrouville, projection du film »Home » suivie d'un débat sur l'environnement.

Pour toutes ces manifestations, des renseignements complémentaires seront disponibles sur le site Internet du CADEB: www.cadeb.org

Un nouvel agrément pour le CADEB

Par arrêté préfectoral en date du 25 mai 2009, le CADEB a été agréé en qualité d'association locale d'usagers, pour les communes de Sartrouville, Carrières-sur-Seine, Houilles et Montesson, au titre de l'article L. 121-5 du code de l'urbanisme. Cet agrément complémentaire a été accordé à notre Collectif après avis favorable des communes concernées et de la communauté de communes de la Boucle (CCBS). Il permet aux associations de protection de l'environnement qui en bénéficient de se porter candidates pour les groupes de travail chargés d'élaborer les règlements locaux de publicité. Un tel groupe est en cours de constitution à Houilles et le CADEB sollicitera d'en être membre.

Bulletin d'adhésion 2009	
	Prénom
	Courriel:
Je demande à adhérer au CADEB et verse ma cotisation de 10 euros . A retourner à: CADEB 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville	

La CCBS fait avancer ses chantiers

Un certain retard est constaté. Rien d'étonnant à cela car les objectifs sont ambitieux et plusieurs chantiers sont menés de front. Au sein de la communauté de communes, il y a une volonté d'avancer ensemble, mais aussi des sensibilités différentes. L'harmonisation n'est pas facile. Cependant, ce ne sont pas les associations (CADEB et Réseau Vélo 78) qui ont retardé le mouvement car nos collectifs ont répondu présents chaque fois qu'ils ont été sollicités.

Dans la Lettre de janvier 2009, nous avions présenté les quatre chantiers de la Boucle lancés par la Communauté de Communes de la Boucle de Seine (CCBS). C'est pour faire le point sur leur état d'avancement qu'une délégation du CADEB a rencontré le 11 juin 2009 M. Christian Murez, Président de l'intercommunalité et Dominique Chantegrelet, Directeur général des services.

Le Plan Local de Déplacements

Le PLD en cours d'élaboration aborde tous les sujets liés à la mobilité: les transports en commun, les voiries, le stationnement, les circulations douces (vélo, piétons), etc.

Il propose 27 actions sur lesquelles les communes se sont prononcées, ce qui a permis d'en valider environ une vingtaine. Sur les points encore en suspens, la réponse des communes est attendue pour la fin juin 2009.

Après approbation par les communes et le conseil communautaire, le projet sera soumis à enquête publique pour une mise en application d'ici fin 2009. Parmi les actions à mettre en œuvre, le Président Murez met l'accent sur l'importance de développer des transports collectifs efficaces pour desservir les quartiers et les zones d'activité et permettre de rejoindre les gares SNCF et RER.

Le Programme local de l'habitat

Après un état des lieux (juin 2007) et la définition des orientations stratégiques (novembre 2008), il s'agit maintenant de déterminer le programme d'action et de préciser les modalités de suivi. La tâche n'est pas facile non plus.

Il faut tenir compte de la loi SRU qui impose aux communes un minimum de 20 % de logements sociaux, afin de favoriser la mixité sociale, ce qui n'est pas le cas dans plusieurs villes de la Boucle. Il faut aussi prendre en compte le CDOR, ce dispositif départemental destiné à accroître le rythme de production de logements, historiquement bas dans les années 2000-2004, en apportant une aide financière aux communes et intercommunalités qui s'engagent dans la réalisation de projets d'offre résidentielle nouvelle. Cinq communes de la Boucle ont souscrit un CDOR: Sartrouville, Houilles, Montesson, Croissy, Chatou. Le projet d'éco-quartier sur les terrains de l'Hôpital au Vésinet (600 logements prévus en deux tranches) est également à intégrer dans le PLH. De son côté, la ville de Sartrouville s'est engagée à construire 523 logements sociaux dans le cadre du projet ANRU qui prévoit la destruction de plusieurs tours aux Indes.

L'objectif global reste fixé à 665 logements nouveaux par an dasn la Boucle, de 2009 à 2015: le PLH répartit cet objectif par communes et par type de logements.

Il subsiste quelques points de divergences entre les communes de la CCBS, qui doivent être réglés avant la fin juin 2009. Un comité de pilotage se réunira à l'automne pour faire le point sur le dossier.

Le schéma de cohérence

Lors d'un conseil communautaire en date du 28 mars 2009, la CCBS s'est engagée dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), destiné à prendre le relais du Schéma directeur local approuvé le 27 janvier 1998. En effet, les schémas locaux deviennent caducs si leur révision n'est pas intervenue dans les 10 ans suivant l'entrée en vigueur de la loi SRU, à savoir au plus tard le 14 décembre 2010.

Bien entendu, la SCOT sera établi en cohérence avec les autres documents en cours d'élaboration (PLD, PLH) et « traduira concrètement l'existence d'une politique de territoire à l'échelle de la Boucle de la Seine dans l'ensemble de ses composantes: urbanisme, habitat, développement économique, transports, environnement. » La CCBS fera réaliser un état des lieux environnemental dans la Boucle. Il sera inséré dans le rapport de présentation du SCOT.

L'Agenda 21

C'est un projet de territoire à long terme, qui vise la cohérence entre performances économiques, sociales et environnementales. Il constitue un cadre pour l'action à 10-15 ans. Compte tenu des autres chantiers en cours, l'élaboration d'un tel document ne parait pas possible au Président dans l'immédiat. Le CADEB propose toutefois que l'objectif ne soit pas abandonné et que l'on suive de près les expériences menées alentour,



Christian Murez est Président de la CCBS depuis avril 2008.

notamment par la ville de Colombes récemment primée pour sa démarche Agenda 21. Il est convenu que le CADEB prenne les contacts et tienne informé le Président de la CCBS.

La collecte des déchets ménagers

C'est un autre chantier lancé par la CCBS, qui lui aussi arrive dans la phase de propositions concrètes. L'objectif est d'harmoniser la collecte dans la Boucle, alors que de grandes disparités sont constatées actuellement. Il s'agit de viser une meilleure qualité de service et un meilleur résultat environnemental sans augmentation de coût.

Voici quelques unes des pistes envisagées:

- 1. Généraliser les containers (suppressions des sacs).
- Diminuer la fréquence de collecte des ordures ménagères, qui serait limitée partout à deux passages par semaine.
- 3. Mettre en place des ambassadeurs du tri, avec un rôle de conseil et d'incitation, pour aboutir à une meilleure valorisation des déchets collectés.
- 4. Expérimenter la mise à disposition de composteurs individuels dans les zones pavillonnaires.

En conclusion, le Président Murez rappelle qu'il attend du CADEB qu'il soit un trait d'union entre les élus et les habitants, pour une bonne communication et dans un esprit constructif. La réunion se termine par un pot de l'amitié.

Compte-rendu établi par le CADEB

Voie nouvelle départementale: début des travaux en 2010.

La « déviation de la RD 121 » devenue finalement «Voie nouvelle départementale à Sartrouville et Montesson », on en parle depuis des décennies! Plusieurs projets différents ont été présentés, puis abandonnés. De nouvelles études ont été lancées à partir de 1996; après différentes phases de concertation, elles ont abouti au projet ayant fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique le 7 mars 2008. Les travaux vont bientôt commencer. C'est pourquoi le CADEB a souhaité faire le point sur l'avancement du dossier et a rencontré les services du Département le 23 avril 2009. Notre Collectif remercie le Département pour cette réunion constructive.

Cette rencontre est la première depuis la signature par le Préfet de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique.

Le projet entre désormais dans sa phase opérationnelle. Au sein des services du Département, c'est une nouvelle équipe qui le prend en charge. Cette réunion est l'occasion de faire connaissance avec nos nouveaux interlocuteurs.

Les travaux vont commencer

Un maître d'oeuvre privé est sur le point d'être désigné par la Sous-Direction des Grands Travaux suite à un appel d'offres (ouverture des offres le mardi 28 avril 2009).

Le premier travail du maître d'oeuvre sur ce projet vise à approfondir les caractéristiques du projet telles qu'elles ont été définies dans le dossier d'enquête publique et validées par l'arrêté préfectoral de DUP.

La phase Projet sera initiée en 2010 afin de lancer les consultations des entreprises qui réaliseront les travaux. Le planning des travaux est très contraint sur le territoire de la commune de Sartrouville du fait des travaux de construction des ponts-rails sous maîtrise d'ouvrage Réseau Ferré de France. RFF a d'ores et déjà programmé les week-ends prolongés durant lesquels la circulation ferroviaire sera interrompue pour permettre la mise en place des éléments des ponts-rails sous les voies (à savoir les week-ends du 11 novembre 2011 et de Pâques 2012 pour la ligne Paris-Le Havre, le week-end du 8 mai 2012 pour la ligne de Grande Ceinture).

Les travaux préparatoires débuteront courant 2010, suivis des travaux de construction des ponts-rails puis des travaux de la voie nouvelle. La mise en service de l'infrastructure est prévue pour fin 2013.

Ce projet est financé à 100 % par le Département des Yvelines.

Des engagements clairs

Conformément aux recommandations du commissaire enquêteur, exprimées suite aux observations notamment des membres du CADEB, le Département s'est clairement engagé :

- à continuer d'associer l'ensemble des acteurs concernés aux études liées à ce projet, notamment le CADEB.
- à faire réaliser des mesures de bruit et de la qualité de l'air, avant les travaux (Etat zéro) puis à la mise en service de l'infrastructure, et de mettre en place les protections supplémentaires si elles s'avéraient nécessaires.

Un tour de table des différents représentants d'associations membres du CADEB permet à chacun de faire part de ses préoccupations sur le projet, en partie déjà exprimées lors des enquêtes publiques et qui s'articulent principalement autour du bruit, du trafic, des circulations douces et de la communication.

Bruit et qualité de l'air

Le CADEB demande que le projet respecte la réglementation et aille si possible au-delà dans les zones « calmes ».

Réponse: Le projet respectera la réglementation en vigueur concernant les niveaux de bruit aux abords de la voie nouvelle et la qualité de l'air. Une des missions confiée au maître d'oeuvre sera de vérifier que les protections phoniques prévues au projet permettent de respecter les seuils de la réglementation.

Outre les protections phoniques, le projet en lui-même est conçu de manière à réduire les nuisances sonores : section en tranchée couverte et en déblais. Par ailleurs, une attention particulière sera apportée au choix des enrobés et des revêtements des murs de la tranchée ouverte...

Le problème de l'isolation phonique du Lycée E .Galois est abordé mais relève des compétences de la Région IDF.

Problèmes de circulation

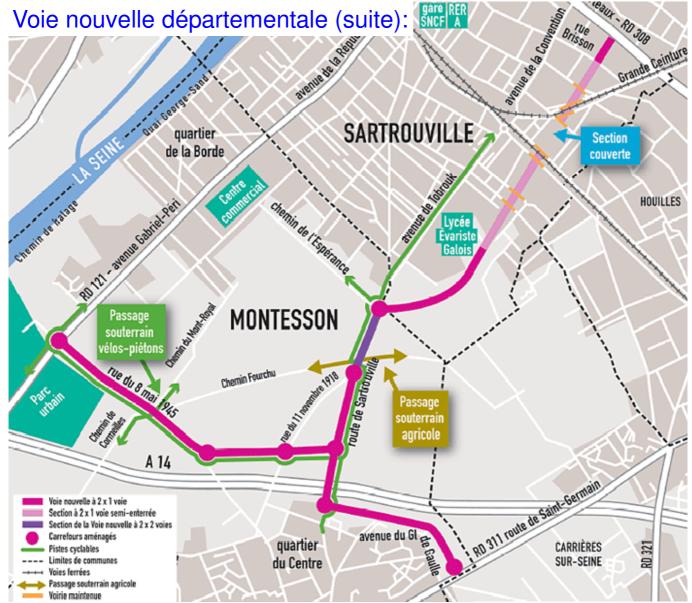
Les inquiétudes relatives à l'évolution du trafic après la mise en service restent nombreuses parmi les associations :

- report du trafic au niveau du giratoire à feux sur la RD 308 et dans les quartiers au Nord de l'avenue Maurice Berteaux. La mairie rappelle qu'un nouveau plan de circulation (mise en sens unique de certains axes) est actuellement en cours d'études à Sartrouville afin d'intégrer les modifications de trafic au nord de la RD 308;
- gestion des trafics supplémentaires au niveau du giratoire de l'Espérance, générés par les futurs projets d'aménagement des deux communes (projet de ZAC à Montesson le long du chemin de l'Espérance, projet de complexe cinéma+piscine à Sartrouville entre la rue de Tobrouk et la voie nouvelle). Ces trafics supplémentaires seront pris en compte par le maître d'oeuvre et le giratoire de l'Espérance sera revérifié au niveau de sa capacité et dimensionné en conséquence;
- interrogations sur le tronçon à 2x2 voies route de Sartrouville, dans la plaine de Montesson. Cette unique section à 2x2 voies est surtout rendue nécessaire pour ne pas engorger le giratoire situé au nord de cette section. Ce tronçon, caractérisé par la convergence des voies qui y aboutissent, concentrera un trafic très important estimé à plus de 30 000 véh/jour. Le dimensionnement des autres sections et des autres giratoires est suffisant compte tenu des trafics et de leur répartition :
- suppression de la rue du Trésor à Sartrouville (quartier de la Plaine) : l'impact au niveau local est à étudier par la commune au niveau de son plan de circulation.

Circulations douces:

Deux sections du projet ne comportent pas d'aménagements cyclables :

- barreau de raccordement avec RD 311 : la continuité des circulations douces depuis le centre ville de Montesson jusqu'à la RD 311 sera assurée le long de l'avenue De Gaulle (voie communale). Le projet est à l'étude à la Mairie de Montesson; l'aménagement sera probablement réalisé vers 2012-2013, un autre aménagement cyclable étant prioritaire;



- section dénivelée entre le giratoire de l'Espérance et la RD 308 : la continuité des circulations douces sera assurée par l'aménagement cyclable existant rue de Tobrouk. Celui-ci sera complété par un autre aménagement pour rejoindre la RD 308 et à terme, la coulée verte au nord de la RD 308
- entretien des pistes cyclables? Il sera assuré par les communes..
- cheminements piétons: la voie nouvelle étant située hors agglomération, il n'est pas prévu d'aménagement spécifique pour les piétons qui pourront éventuellement cheminer sur les pistes cyclables.

D'une manière générale, une attention particulière sera apportée à la continuité des circulations douces et à l'insertion des cyclistes sur la voirie aux extrémités du réseau mis en place.

Réseau Vélo 78 et le CADEB réaffirment leur souhait d'une concomitance entre la réalisation des aménagements à l'initiative des communes avec la mise en service de la voie nouvelle.

Communication sur les travaux

Notre Collectif insiste sur la nécessité d'une bonne communication auprès des riverains sur le démarrage de la phase opérationnelle du projet et sur les conditions de circulation pendant les travaux

Une mission spécifique relative à la communication sera confiée au maître d'oeuvre ; toutes les actions de communication se feront en relation avec les communes concernées.

Sujets divers

- · l'entretien ultérieur de la chaussée de la voie nouvelle, des bassins de rétention et infiltration des eaux, le fauchage des accotements? Il seront assurés par les services du Département, qui s'engage sur la qualité de cet entretien;
- · dispositifs permanents de contrôle de la vitesse (type radars fixes)? Il n'en est pas prévu pour le moment. L'implantation de ces dispositifs n'est pas du ressort du Département mais de l'Etat;

- nettoyage des emprises de la voie nouvelle: le Département n'est pas encore propriétaire de l'ensemble des parcelles nécessaires au projet, leur nettoyage n'est donc pas de son ressort actuellement mais essentiellement de l'Etat;
- · dégâts consécutifs aux travaux:? Afin de prévenir tout litige avec les riverains sur d'éventuels dégats, le Département, conjointement avec RFF (maitre d'ouvrage pour la construction des ponts-rails), va engager une procédure de référé préventif avec l'intervention d'huissiers pour constater l'état initial des biens avant travaux :
- régime de la publicité le long de la voie nouvelle? le Département réglementera les publicités sur ses propres emprises le long de la voie nouvelle ; il n'autorise généralement pas de publicité le long des voiries départementales. Le Département ne se prononce pas pour les parcelles communales (règlement communal) ou privées..

Compte-rendu établi par le CADEB

Un projet d'échangeur dans la Plaine?

Après l'ouverture de l'échangeur avec l'A14 à Chambourcy début 2009, la question de la création d'un autre échangeur sur l'A 14 dans la Plaine de Montesson refait surface. Le CADEB a souhaité faire le point, en recueillant le maximum d'avis...

Les « pour »

Alain Gournac, sénateur maire du Pecq, en est un fervent partisan. Selon lui, un tel aménagement désengorgerait les ponts du Pecq (43000véhicules/jour) et de Chatou (54000 véhicules/jour). Cela éviterait des « galères au quotidien » d'automobilistes « englués dans les embouteillages».

Quant au Maire de Sartrouville, Pierre Fond, il s'y déclare également favorable, mais à plusieurs conditions. « Tout d'abord, il faut adapter les voiries locales. De plus, il convient de développer parallèlement les transports en commun. » Sous ces conditions, il est partisan de cet aménagement, car cela correspond à une demande des sartrouvillois. Mais il précise que le sujet n'est pas d'actualité, « car la SAPN, gestionnaire de l'autoroute A14, n'a aucun projet en ce sens ».

Les « contre »

A Montesson, la question revient régulièrement et la réponse du Maire de Montesson est invariable. Pour être compatible avec les documents régionaux (SDRIF de 1994), le schéma directeur local prévoit bien un échangeur. Mais le schéma propose deux scénarios d'organisation du territoire local, selon que l'échangeur est ou n'est pas encore réalisé. Et Jean-François Bel souhaite personnellement que « l'attente soit interminable », car il n'est pas favorable à cet aménagement. Il est persuadé que de nombreux montessonnais et habitants de la Boucle partagent sa position. Il est revanche partisan de créer une gare routière à Montesson permettant une liaison directe par bus avec la Défense en empruntant l'autoroute A14.

Le Président de la Communauté de Communes de la Boucle de Seine (CCBS), Christian Murez, défend lui aussi la possibilité d'un accès à l'A14 pour les bus (projet de liaison express avec La Défense). Mais pas question de permettre l'accès aux véhicules particuliers. Il est formel: le nouveau schéma local en cours d'élaboration (le SCOT) sera sans échangeur. En effet, la question a déjà été tranchée dans le Livre

blanc de la Boucle, adopté en septembre 2006 par toutes les communes membres de la CCBS, ainsi que dans le Plan local de déplacements en cours de finalisation.

Les « sans opinion »

Lors de la réunion sur la voie nouvelle départementale, le CADEB a demandé

ce qu'il en était du projet d'un échangeur avec l'A14. La réponse du Conseil général des Yvelines est claire: Il n'y a « pas d'études en cours ni de financement pour ce projet de l'Etat. Il semble que ce projet d'échangeur ne figurera pas au nouveau SDRIF; cependant, du fait qu'il figurait au SDRIF de 1994, le projet de voie nouvelle se devait d'être compatible avec un éventuel échangeur. Un accès pour les transports en commun (ligne express A14) est néanmoins à l'étude. ».

Quant à la Région Ile-de-France, elle n'a pas fait apparaître cet aménagement routier dans le nouveau SDRIF adopté récemment, car elle souhaite un rééquilibrage en faveur d'autres modes de déplacements: transports en commun et circulations douces. D'autant qu'à la différence d'autres projets (le bouclage la francilienne par exemple), cet aménagement n'a pas été demandé par l'Etat.

Un projet qui n'existe pas

Face à ces points de vue divers, il est utile de connaître la position du concessionnaire, la Société des Autoroutes Paris-Normandie (SAPN.) Rappelons que depuis 1963, date de sa création, la SAPN remplit les missions fixées par l'Etat : construire, entretenir, exploiter et gérer un réseau qui dessert trois régions : l'Ile de France, la Haute Normandie, la Basse Normandie avec les 16 km de l'A14, les 233 km de l'A13, ainsi que les 119 km de l'A29, et leurs bretelles.

A la SAPN, on précise que c'est



Vue du péage sur l'A 14 dans la Plaine de Montesson, près duquel il a été envisagé d'aménager un accès à partir des voiries locales. Au fond, on aperçoit les tours de La Défense.

l'Etat qui décide de créer un échangeur. Or aucune demande de ce type n'a été formulée à ce jour. La SAPN n'a donc pas de position sur la création d'un échangeur dans la Plaine de Montesson.

Il est vrai que le concessionnaire peut être sollicité pour un avis technique. Une telle demande a eu lieu il y a quelque temps. La SAPN a étudié l'impact sur le trafic d'un tel aménagement, les encombrements générés, et les recettes supplémentaires attendues. Le résultat de ces études préliminaires a été communiqué à l'Etat. Il n'est pas public. Ce qui est sûr, c'est que l'Etat n'a pas donné suite.

Pour la SAPN, un échangeur dans la Plaine de Montesson, c'est « un projet qui n'existe pas.! »

Le CADEB reste vigilant

Depuis sa création, le Collectif est opposé à un tel aménagement dans la Plaine. Comme le précise sa Présidente, Paulette Menguy, « il faut préserver la Plaine de Montesson, espace de respiration à proximité immédiate de Paris. Avec un échangeur, malgré les bonnes intentions affichées, l'urbanisation ne serait pas maîtrisable. Le CADEB constate qu'il y a une dizaine d'années, il se sentait parfois bien seul à s'opposer à ce projet . Il est très satisfait de voir grossir le camp des opposants. Même si le projet n'est pas d'actualité, le Collectif continuera toutefois à suivre ce dossier avec attention. »

> Jean-Claude Parisot Secrétaire Général du CADEB

Une journée « durable » à Maisons

Cette journée du samedi 6 juin consacrée au développement durable a remporté un franc succès. La ville avait mis à disposition des exposants des barnums, idéalement situés en plein centre ville, avenue de Longueil et place du maréchal Juin. Le CADEB a été très heureux de participer, aux côtés de Réseau Vélo 78. De nombreux autres stands ont permis aux habitants de mieux comprendre les enjeux du développement durable. Une initiative qui va dans le bon sens, à mettre au crédit de Mme Véronique Cornieti, maire adjoint à Maisons-Laffitte. .



Sur le stand du CADEB le 6 juin.

De gauche à droite: Elisabeth Gomes, responsable environnement à la ville, Alex Ballot, vice président du CADEB, Véronique Cornieti, maire adjoint en charge du développement durable, Jean-Claude Parisot, secrétaire général du CADEB, Paulette Menguy, présidente, Pascal Rouxel, les jardiniers de France.

La ruche de Pascal Rouxel a eu beaucoup de succès. Les questions ont été nombreuses: comment se fabrique le miel? Les abeilles sont-elles dangereuses? Qu'est-ce que la pollinisation? L'apiculteur a répondu de bonne grâce à toues ces interrogations, et à bien d'autres encore.





Des files d'attente sont apparues pour le marquage des vélos sur le stand de Réseau Vélo 78. Le marquage est une solution antivol organisée par la Fubicy (1), reconnue et utilisée par la police. C'est gratuit et totalement indolore pour la bicyclette, et ça peut permettre de retrouver son vélo si il est volé.

(1) Fédération française des Usagers de la Bicyclette

> Alex Ballot Vice président du CADEB

Des terrains en vue pour les jardins familiaux

Dans ces colonnes, nous nous sommes fait l'écho à plusieurs reprises de l'inquiétude des jardiniers de Natur'Ville à Sartrouville, bientôt obligés de quitter le terrain qu'ils occupent depuis plus de dix ans sur les emprises de la voie nouvelle départementale. La question a été abordée à nouveau lors des « portes ouvertes » de l'association le 27 juin 2009 et M. le Maire de Sartrouville, P. Fond, a ouvert des perspectives intéressantes.



Pierre Fond, maire de Sartrouville, au premier plan. A à sa gauche, Michel Lefevre, président des Jardins de Carrières sur Seine, et au centre, en rouge, Chantal Chagnon, présidente de Natur'Ville.

La «portes ouvertes» se continue par une visite des jardins, cultivés dans le respect de l'environnement . On parle aussi des jardins de Carrières sur Seine, qui pourraient voir le jour rapidement sur un terrain mis à disposition par la municipalité de cette commune. Tous les invités et les jardiniers se réunissent pour la traditionnelle photo de groupe, avant de boire le verre de l'amitié et de déguster les plats et crudités préparés par les jardiniers.

Pour en savoir plus:

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)

Chantal Chagnon, Présidente

Après avoir pris les rênes de Natur'ville en mars dernier , la nouvelle présidente, Chantal Chagnon et tous les jardiniers étaient heureux d'accueillir leurs invités, associatifs et élus, pour cette «portes ouvertes» dans les jardins de Sartrouville. D'autant que M. le Maire, en réponse au mot de bienvenue de la Présidente, annonce des nouvelles plutôt rassurantes sur le devenir de Natur'Ville.

En effet, après avoir rappelé son attachement aux jardins familiaux et salué l'initiative de l'association, il déclare souhaiter vivement la « réimplantation » des jardins. Il rappelle le projet en cours sur la coulée verte, avec création de jardins familiaux sur des parcelles propriété de la ville et qui seront louées pour un prix modique aux habitants intéressés. Pierre Fond indique ensuite qu'il existe d'autres « perspectives » le long de la Seine, sur le site « Thomson ». La ville souhaite acquérir ces terrains à un prix raisonnable, car ils sont devenus en grande partie inconstructibles. Dès à présent, la ville possède une parcelle en friche le long de la Seine, près de la propriété « Jouet ». Bien entendu, si le projet se concrétise, il y aura des prélèvements de terre, pour s'assurer que la culture ne présente pas de risque sanitaire.



A Carrières, le lycée devient un refuge

La nature peut trouver sa place en ville. C'est ce qui vient d'être démontré une fois de plus par un lycée de notre Boucle, « Les Pierres Vives », à Carrières sur Seine, avec le concours de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Le CADEB salue l'initiative de ces lycéens qui a valeur d'exemple.

Tout a commencé par une tondeuse à gazon en panne. Résultat: les pelouses du lycée ne pouvaient plus être tondues comme d'habitude. Et surprise: au milieu de l'herbe haute, des orchidées sont apparues. « La biodiversité est là, à nos pieds », en conclut Mme Isabelle Bieuzent, professeur de SVT au sein du lycée.

Du local au global

Ce fut le début d'une prise de conscience environnementale, fortement portée par ce professeur et soutenue par le proviseur du lycée, M. Schaffner et de nombreux enseignants.

À l'initiative de Mme Bieuzent, un projet s'est construit tout au long de l'année scolaire 2008-2009. Il est décrit par Bastien Monnier, élève de seconde, porte-parole des classes de seconde 5 et 7 le jour de l'inauguration du refuge.



Les classes de seconde 5 et 7 , au lycée des Pierres Vives, pendant l'inauguration .



Une des réalisations des élèves: un abri pour les hérissons, fort utile en hiver pendant la période d'hibernation.

« La biodiversité est de plus en plus menacée par les actions anthropiques telles que la déforestation et la pollution par exemple. Cette disparition est causée par l'homme.

Avec l'aide de Mme Bieuzent et de Christophe, de la LPO, nos deux classes ont développé un projet. Nous avons créé des nichoirs à oiseaux, construit différents gîtes (pour les chauves-souris, les hérissons et les insectes) et planté des plantes diverses. »

Il poursuit en replaçant l'action dans un contexte plus global et interpelle les adultes. « La portée de notre projet étant uniquement local, nous proposons à nos concitoyens de mettre en place diverses structures afin de préserver la faune et la flore locales ainsi que de limiter la pollution dans leur quotidien. Si rien d'autre n'est fait, cet « îlot local » de protection de la biodiversité ne servira à rien et le travail de toute une année aura été vain. »

Ecoutons sa conclusion pleine de sens. « Cette protection de la biodiversité, même si l'on ne s'en rend pas compte la plupart du temps, est un enjeu mondial. Si on la conserve, c'est en partie pour nous, mais principalement pour les générations à venir. »

Au centre, Mme Isabelle Bieuzent, entourée de représentants du lycée, de la LPO, de la ville et du CADEB.

Une distinction bien méritée

Le 10 juin 2009, en présence notamment de M. Julien Foussart, directeur de la LPO IIe de France, de Mme Martine Degrott, premier adjoint de la ville de Carrières sur Seine, de Mme Ilary, proviseur adjoint, et de représentants du CADEB, le lycée a reçu le label « refuge LPO » pour son action de protection de la nature.

Gérard Moulin, secrétaire du CADEB



LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES



plus vite
Ensemble, on va
plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL Siège social : 130 av. du Général de Gaulle -78500 SARTROUVILLE

Tél: 01 39 57 65 28 01 39 15 32 21

Courriel:

cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

SIRET:484 499 009 000 13 APE: 913 E

Composition du Bureau

Présidente :

Paulette Menguy

Vice Président :

Alex Ballot

Vice Président

Jacques Firmin

Secrétaire Général:

Jean-Claude Parisot

Secrétaire :

Gérard Moulin

Trésorier:

Patrick Bayeux

Membre

Jean-Pierre Genestier

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)

Yves Rambaud contact@aeb-parcimperial.fr Tél: 01 39 76 99 25.

Site Internet: :www.aeb-parcimperial.fr

Carrières Autrement

Alex Ballot Tél: 01 39 14 52 94

Comité du Vieux Pays - Le Fresnay à Sartrouville

Patrick Bayeux bayeuxprues@wanadoo.fr Tél: 01 39 57 82 63

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville

Mario Ostoréro jean-louis.verdure@wanadoo.fr Tél 01 39 14 88 11

Forme 21 (sensibilisation et communication sur le développement durable)

 Jean-Yves Rebeyrotte
 forme21@club-internet.fr
 Tél:01 53 73 74 18

 01 30 53 37 66

La Boucle Verte

Francis Bonnemason contact@laboucleverte.org Tél: 01 39 68 28 35

Site Internet: www.laboucleverte.org

Les Dix Arpents à Sartrouville

Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél: 01 39 13 44 83

Mieux Vivre à Montgolfier

Marc Aubrée assomvm@neuf.fr Tél: 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)

Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Site Internet: www.naturville.com/

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville

Sandrine Féron associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 30 86 92 92

Recycl'Action (une alternative positive pour la réduction des déchets.)

Cathy Tizzoni ktix.tizia@wanadoo.fr

Site Internet: http://recycl-action.over-blog.com/ Tél: 06 60 38 43 82

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville

Jean-Claude Parisot argm@wanadoo.fr Tél: 01 39 15 32 21

Site Internet:: www.arqm.asso.fr/

Seine Vivante

Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél: 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet

Jean-Paul Debeaupuis sidslevesinet@noos.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles

Genestier Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél: 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson

130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

<u>Seine Vivante</u>: Collectif d'associations et de citoyens qui veulent redonner à la Seine et à ses berges leur caractère naturel 14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE

Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET

Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr